Publié le 12 mai 2020

Objectif masques : A vos masques, prêts, partez !

Pas de relance économique sans masques ! Les Epl, comme les autres entreprises françaises, ont cherché les meilleures solutions pour permettre aux salariés de revenir travailler sur site. Le point sur la situation.

Avec la crise liée au Covid-19, les Français sont devenus spécialistes des maladies infectieuses, de la gestion des cas graves en réanimation et… de l'approvisionnement des masques. Ces derniers jours, les Epl que la Fédération a interrogées émettent deux sons de cloche. Pour **Jérôme Taconnet**, directeur général de la Sem Eure Aménagement Développement (EAD), « la problématique de l'accès aux masques est probablement derrière nous. Il s'agit davantage à présent de gérer la distribution face à l'afflux de demandes, afin de ne pas créer d'effet entonnoir avec risque de pénurie alors que les stocks seront suffisants. Il faudra faire preuve de pédagogie afin que chacun puisse lisser ses achats dans la durée », assure-t-il. De son côté, **Olivier Subra**, directeur de la Sem Béarnaise habitat, « la Sem a anticipé en amont l'achat de masques et les filières fonctionnent

toujours. La difficulté sera de poursuivre sur le même rythme quand la quasi-totalité du personnel sera présente ». Pour autant, au fil des témoignages recueillis, certaines Epl avouent que le sujet reste un casse-tête. « Sans masques suffisants, difficile d'envisager un retour à la normale », assure l'une d'entre elles. Bref, à l'heure où le retour à la vie presque normale passe par l'observation rigoureuse des protocoles sanitaires pour les salariés, le sujet reste toujours aussi sensible.

Les Régions facilitatrices

Deux Régions se sont particulièrement mobilisées pour faciliter la tâche des entreprises et donc les Epl. C'est d'abord la Région Sud qui a mis en place une cagnotte pour préacheter des masques, comme l'explique **Pierre-Paul Léonelli**, président de la Fédération régionale des Epl, dans l'entretien qu'il nous a accordé. « Le plan s'est bien déroulé et d'ici le 17 mai, la Région aura commandé et distribué un total de 14 millions de masques. Le système marche si bien que la Région Occitanie a également commandé 2 millions de masques par notre intermédiaire », se réjouit de son côté **Renaud Muselier**, président de l'institution régionale et président national de l'Association des Régions de France (ARF). De son côté, la Région Ile-de-France a mis en place une plateforme de mise en relation entre les acheteurs ayant des besoins et les industriels franciliens en capacité de produire (dès maintenant ou en réorientant leur production) des fournitures de santé critiques pour lutter contre la propagation du virus. La démarche est explicitée sur le site de la dite plateforme (https://smartidf.services/fr/industrie-solidarite-covid19) : « Acheteurs franciliens (acheteurs publics, TPE et PME), cette plateforme vous permet de prendre contact avec notre centrale d'achat afin d'initier une commande de produits liés au Covid-19. Indiquez nous vos besoins, la Région vous oriente vers les fournisseurs pertinents auprès de qui vous pourrez effectuer votre commande. Entreprises industrielles franciliennes, cet appel à solutions vous est destiné si vous êtes en capacité de fournir les produits suivants : masques à usage non sanitaire type FFP1 ; gel hydro alcoolique ; consommables (surchaussures, surblouses, charlottes, lunettes, respirateurs, produits de décontamination de l'espace public) », est-il expliqué.

La Ciotat Shipyards fabrique ses propres masques

D'autres grosses Epl ont décidé de prendre les devants. C'est le cas de la Spl La Ciotat Shipyards (Bouches-du-Rhône) qui, pour faciliter la reprise des entreprises du yachting installées sur le port et participer à l'effort national, a décidé de se lancer dans la fabrication de masques, avec le soutien de trois entreprises installées sur le site. La Spl gère le port de La Ciotat spécialisé dans la réparation, l'entretien et la maintenance de grands yachts, a entendu l'appel du gouvernement concernant la fabrication de masques alternatifs. « Nous voulions faire un geste pour soutenir le tissu économique local et notamment les entreprises du chantier, pour lesquelles la disponibilité de masques conditionne leur reprise », explique **Jean-Yves Saussol**, dirigeant de La Ciotat Shipyards, sur le site du Journal des Entreprises. Pour ce faire, les entreprises impliquées se sont appuyés sur le référentiel Afnor disponible en ligne pour fabriquer les masques les plus protecteurs. Dans un premier temps, les masques ont été principalement distribués aux forces de l'ordre, aux agents du service public en charge de missions de soutien (portage des repas aux personnes âgées, travailleurs en Ehpad etc.) et aux salariés qui assurent le maintien de l'activité des chantiers navals. Les salariés du chantier

sont désormais concernés. La Ciotat Shipyards s’est tourné vers la société Les Toiles du Large, qui pourra fournir le tissu nécessaire (qui devient une denrée rare) afin de fabriquer, avec les deux autres entreprises, les masques du déconfinement.